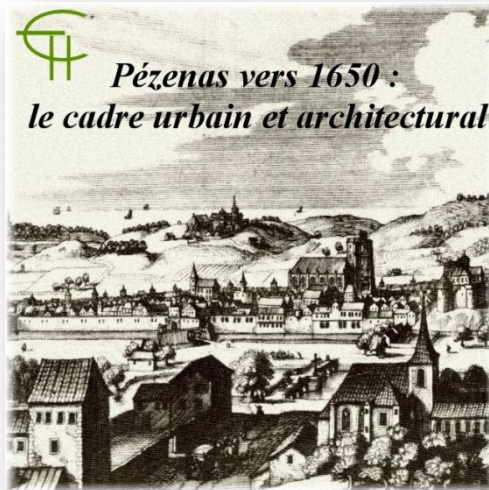


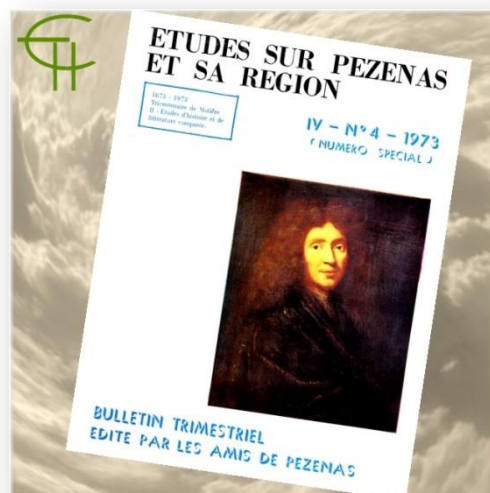
Article : Pézenas vers 1650 : le cadre urbain et architectural



Auteur (s) : Jean NOUGARET

Nombre de pages : 12

Année de parution : 1973



PEZENAS VERS 1650 : LE CADRE URBAIN ET ARCHITECTURAL

La meilleure vision de Pézenas telle que la découvrirent MOLIÈRE et ses compagnons, pour la première fois, à la fin de [l'automne 1650, reste la gravure de l'allemand Mathieu MERIAN (1). Tout est dit dans cette vue cavalière où la poésie et le pouvoir d'évocation n'excluent pas la fidélité, car le dessin de MERIAN peut être constamment vérifié et confirmé.

C'est au premier plan le couvent des Cordeliers (ou de l'Observance), établi depuis 1456 sur la rive gauche de la Peyne, extra-muros, au bord du chemin royal de Montpellier à Béziers. On distingue aisément, précédés d'un bouquet d'arbres, la chapelle et son clocher, le cloître et les bâtiments conventuels. Tout ceci reconstruit vers 1600, après que le Gouverneur de GARDIE eut rasé, en 1576, l'ancien couvent qui avait abrité, à cinq reprises, les sessions des États Généraux de la Province, entre 1524 et 1550.

Au delà et à gauche de la construction centrale sont figurées la rivière de Peyne et la promenade du Pré-Saint-Jean. Premier témoignage d'un souci édilitaire de doter la ville d'un espace vert au sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot, le « Prat de Sant Johan » (2) fut cédé à la communauté en 1538, en échange d'un champ, transformation « en droit incontestable » de la tolérance, jusque là accordée aux habitants par la Commanderie propriétaire, de se promener sous les ombrages du Pré (3). Les arbres que le graveur fait se refléter dans les eaux de la rivière sont les ormeaux sous lesquels, en 1622, Louis XIII reçut les clefs de la ville (4).

Le pont dit « de l'Observance » enjambe la Peyne de ses six arches, précédant la ville aux toits nombreux, enserrés dans l'enceinte bastionnée (5) et comme protégés par la masse de l'église collégiale.

Manifestement, l'accent est mis sur le volume présenté par cet édifice, avec son vaisseau de six travées et son clocher. Il s'agit d'autre part du seul document figuré qui nous soit parvenu sur l'église Saint-Jean avant sa reconstruction totale en 1740 par l'architecte avignonnais Jean-Baptiste FRANQUE. De la « gleyza mage », ancienne chapelle des Templiers puis des Hospitaliers, poste avancé de l'enceinte médiévale, devenue vers 1313, église paroissiale puis, en 1600, collégiale, la gravure de MERIAN nous a conservé la silhouette en deux parties : le clocher massif, tout d'abord, élevé en 1317 par le maître-maçon Jean de BAR ; la nef ensuite, dont la gravure reproduit l'état après les modifications importantes survenues en 1519.

Comparé à la grande église le château sur sa butte paraît bien modeste en dépit de ses tours... Il est vrai que depuis son « pétardage » en 1632, il ne présentait plus, à l'époque de MOLIÈRE et de MERIAN, que des ruines. C'est là la seule « erreur » que nous ayons relevée chez le graveur, encore que la représentation qu'il donne au château corresponde strictement aux descriptions et aux plans qui nous sont parvenus. Il s'agit là d'un héritage venu directement des planches de TASSIN (6), auxquelles MERIAN a emprunté la composition générale, mais d'une manière plus ample, moins froide, y ajoutant des personnages dont les silhouettes menues ne réussissent cependant pas à animer tout à fait le paysage.

Autre élément important après l'église, mais non visible sur la gravure, la Maison Consulaire, située au cœur topographique et économique de la ville ancienne, sur la place du Marché au bled, aux carrefours des rues Pelleterie, Canabasserie, Triperie Vieille, Mercière, et de la Boucherie. La façade actuelle n'est pas celle qu'apercevait MOLIÈRE depuis la boutique du barbier GÉLY, mais elle comportait aussi un avant-corps ouvert au rez-de-chaussée par trois grandes arcades retombant sur des piliers à chapiteaux toscans. Une frise courait le long de la façade, ornée de médaillons et d'armoiries. Les trois baies à croisée de l'étage correspondaient à la salle des délibérations (7). Telle était la disposition de cet Hôtel de Ville, élevé ou plutôt reconstruit en 1552, dispositions habituelles à ce genre d'édifice et que respectera l'architecte Jacques CAVALIER, auteur en 1773 de l'avant-corps actuel (8).

Le quartier formé par l'ancienne ville médiévale, appelé quartier du château ou « ancien enclos », n'était pas toutefois le seul centre vital de la cité. Dès les premières années du XVI^e siècle, les faubourgs (ou barris) étaient constitués et c'est cette nouvelle agglomération, avec ses artères principales déjà bien définies, closes par des barrières (9), qu'il faudra enserrer à la fin du siècle dans une seconde enceinte.

Toujours en 1552 fut bâtie la « place couverte », halle rectangulaire abritée sous un énorme toit aux tuiles vernissées, dont la charpente reposait sur deux groupes de cinq piliers de section polygonale (10).

On le voit, la fortification médiévale était désormais inutile. Elle commencera à disparaître à partir de 1611 et sur l'emplacement des fossés encore existants Henri II de MONTMORENCY décida de construire, en 1627, « en vue de l'ornement et de la propriété de la ville » (11), une promenade surélevée. Ce fut le « Quay », bordé d'escaliers de place en place et terminé par des fontaines dont quelques masques ont seuls échappé à la destruction de 1884 (12).

Avec le « Quay » MONTMORENCY ne faisait que raviver le goût très ancien des méridionaux pour la promenade, déjà cristallisé en 1538 autour de la Promenade du Pré-Saint-Jean. L'aménagement de cette partie de la ville entraîna presque aussitôt la construction, sur l'emplacement de la courtine du Moyen-Âge, d'une suite d'hôtels dont les façades nouvelles donnèrent sur le « Quay » et les anciennes sur la rue de la Foire, artère parallèle à la vieille fortification.

Dans ce cadre, c'est-à-dire les anciens faubourgs délimités par l'enceinte de 1597, un certain clivage va s'opérer à l'aube du XVII^e siècle dans l'occupation humaine du « nouvel enclos ». D'Ouest en Est apparaîtront des divisions dont chacune accusera une « spécialisation », nettement mise en évidence par son contenu social.

Entre l'enceinte moderne et la rue Anatole-France actuelle se développera une zone où l'élément religieux va dominer, étroitement mêlé, sur tous les plans, à la vie aristocratique. Dans ce quartier, que l'on pourrait presque appeler « de la Contre-réforme », la densité des édifices religieux est plus forte qu'ailleurs : chapelle des Pénitents Noirs (1595) ; collège des Oratoriens (1600) ; couvent et chapelle des Capucins, que Henri I de MONTMORENCY attira tout près de son hôtel, en 1610, après en avoir fait dès 1584 les gardiens du sanctuaire de Notre-Dame-du-Grau d'Agde (13). C'est aussi ce quartier que choisiront les Ursulines en 1677 pour y installer leur nouveau couvent, après l'achat de son hôtel à Monsieur de PAULHAN.

Fait curieux, la partie la plus proche du Quay, rectangle allongé, délimité par le cours Jean-Jaurès, le début de la rue Henri-Reboul, les rues Barème et Massillon (qui ne formaient qu'une seule et même voie, la rue de « gare-gare », artère passante et très peuplée), a gardé jusqu'à nos jours sa destination populaire, en dépit de la présence sur le cours de l'hôtel dit « de Latude », seul édifice nobiliaire situé à l'Ouest de l'ancien « Quay ».

Un des traits particuliers de ce quartier est la présence de vastes jardins attenants aux hôtels, aux couvents et au collège, vestiges et comme nostalgie de cette campagne que l'inexorable accroissement de la ville avait envahie.

La seconde zone d'habitation apparaît sur le plan nettement plus anarchique que la précédente. De forme très grossièrement pentagonale, elle est bordée au Nord par la place de la République (ancienne « place couverte »), à l'ouest par la rue Anatole-France, au Sud par les rues Alcide-Trinquet et des Glacières, à l'Est enfin par la rue Conti. La rue Victor-Hugo la scinde en deux parties inégales. Nous devinons dans ce quartier, tracé sans aucun souci des recoupements à angle droit, un vestige préservé des anciens faubourgs médiévaux, poussés sur la base du seul empirisme. La rue Denfert-Rochereau, dont le parcours légèrement incurvé relie les rues Anatole-France et Alcide-Trinquet est tout-à-fait significative à cet égard.

Sur cette partie du sol furent construites aussi des demeures aristocratiques et leurs jardins : hôtels d'Alfonse et de Conti, maison dite « hôtellerie du Griffon d'Or » pour le XVII^e siècle hôtels L'Épine et Malibrant (ce dernier a cependant conservé un escalier du XVII^e siècle), pour le siècle suivant. Toutefois, la fréquence des reconstructions modernes dans ce quartier gêne toute tentative pour en préciser le contenu à l'époque qui nous occupe.

Il est enfin un troisième quartier, de superficie plus réduite, enserré entre la rue Conti et l'enceinte, dont le parallélisme rigoureux des rues révèle une intention manifeste. C'était celui des artisans, des forgerons, des « fabres », des savonniers, dont l'activité ne gênait ni ne mettait en danger le reste des habitants. Par contre, nous voyons les tanneurs, dont l'industrie est encore redoutée pour les puanteurs qu'elle entraîne et nécessite par ailleurs la proximité de l'eau, exilés dans les calquières hautes et basses, près de la Payne (14). De même, les potiers de terre et les tuiliers, dont les brasiers allumés sous les fours représentaient un danger, avaient-ils une aire réservée, hors les murs. La voie qui la bordait porte encore le nom de rue des potiers.

Cette échappée hors de la ceinture médiévale, cet intérêt pour la salubrité publique et l'embellissement de la ville, cette tentative de « spécialisation » des quartiers, tout cela dénote, une rup-

ture avec l'idée du Moyen-Âge d'une vie urbaine resserrée autour des organes vitaux de la cité, château, églises, Maison de Ville.

Mais la vie restait aussi intense dans l'« ancien enclos », où maisons modestes de « brassiers » et boutiques d'artisans continuaient à voisiner avec les hôtels particuliers, que dans les nouveaux quartiers. Il est vrai, comme l'a dit justement Georges MONGREDIEN, qu'« on vit beaucoup dans la rue même » (15). Car la rue, à Pézenas comme dans les autres cités méridionales, prolongeait à la fois le « chez soi » et la place publique, lieu traditionnel des rencontres, mode de vie que pouvait favoriser, presque en toute saison, la clémence du temps.

Quel était, aux yeux d'un contemporain de CONTI, l'aspect de ces rues ? Leur étroitesse, cause de tant de gêne, même dans le « nouvel enclos », était encore aggravée, par des encombrements de toute sorte : tas d'immondices, troupeau de pourceaux, volailles en liberté, (dont l'errance était pourtant interdite périodiquement depuis le Moyen-Âge) (16), constructions parasites au niveau du sol ou surplombant dangereusement la voie.

La circulation cependant n'était sans doute pas très intense. Le cheval ou la mule (17) restaient les seuls moyens de transport personnel permettant d'éviter en partie les inconvénients des rues à cette époque. Peu de voitures (autres que de charge) contrairement à ce que pourrait laisser supposer l'activité politique de la ville (18). Seuls le Gouverneur, l'Archevêque de Narbonne et le Prince possédaient ce que les textes appellent un « carrosse » (19), attirant sur leur passage la foule des badauds. Au point, dit-on, qu'en 1655 CONTI fera ouvrir la porte de Castelnaud, jusqu'alors maintenue murée, pour se soustraire à la curiosité des habitants massés à chacun de ses déplacements devant la voiture. Pieuse légende à la vérité, car ce fut à la seule demande des riverains de la rue de Castelnaud, alléguant des causes économiques, que cette transformation fut autorisée (20).

Avec les places et les « planols » (21), les jardins et aussi les « patus » (22) constituaient autant d'espaces libres dans la densité générale du parcellaire, le « nouvel enclos », nous venons de le voir, n'ayant pas totalement rompu avec la campagne.

Dès le XVII^e siècle, jardins « potagers » et « de plaisir » coexistaient fort bien dans un même espace et ce mélange étroit des genres caractérise à Pézenas tous les jardins du « nouvel enclos ». L'hôtel de Paulhan comportait, au milieu du siècle, une suite de jardins (25). Un « Premier et grand jardin... complanté en quatre quarés d'herbes pottagères... borde de buis... » était séparé par une muraille percée d'une porte d'un petit parterre de jasmin bordé de buis et dont les murs abritaient du vent des orangers. Dans le second petit jardin, identique au précédent, un semis de pois remplaçait seulement le jasmin. Venait ensuite un parterre de fleurs divisé « en huit pettez carreaux borde de thuyilles... » et « remplis de tulippes et autres fleurs... ». Sous la clôture, « des palissades de rozières... bien et duement garnyes... ». Le dernier jardin, adossé à la muraille de la ville et formant terrasse, était séparé des autres par une grande allée. Entre les arbres fruitiers et les mûriers étaient cultivés des artichaux ; les quatre bordures latérales mêlaient jasmin, rosiers, et groseilliers.

Harmonie et symétrie allaient donc de pair avec une certaine fantaisie dans le mélange des espèces potagères et d'agrément et l'introduction, à côté des bordures traditionnelles de buis « bien et dûment tondu », de plantes grimpantes.

Il ne reste plus rien du jardin de l'hôtel d'Alfonse, disparu peu à peu sous des constructions parasites (24). La chronique de PONCET fait mention en 1733 de parterres et d'une terrasse « garnie de vases de faïence remplis d'orangers, citronniers, jasmins et autres rares arbrisseaux » (25). Cette terrasse précédait le parterre dont PONCET vante la « belle symétrie » et le « très agréable effet ».

Adossé également à l'enceinte, le jardin des Pères de l'Oratoire était de plan régulier, divisé en carreaux par des allées communicant entre elles par des escaliers et plantées d'arbres (26). Ce n'était ni un vulgaire « potager » ni tout à fait un jardin « de plaisir » car le nom de « jardin des simples » qui lui est donné dès 1604 (27) semble bien traduire des préoccupations didactiques.

Le problème essentiel de l'alimentation en eau (en partie résolu aux siècles précédents par la mise en service d'un aqueduc venant aboutir, depuis les environs de Tourbes, dans le jardin de l'hôtel de Paulhan) restera le souci permanent de l'administration communale durant tout le XVII^e siècle. Contrats et « baux d'entretien » des fontaines publiques ne manquent pas, passés devant notaire avec des fontainiers ou des maçons selon la nature du travail.

La fontaine principale occupait le centre de la place au bled, devant la Maison Consulaire. Deux autres, la « fontaine neuve » construite en 1607 (28), et celle « de Faunières », en 1641 (29), imitées de la précédente, se dressaient respectivement devant la place couverte et l'ancienne porte médiévale dite « de Faunières », à chaque extrémité du « Quay » qui possédait lui-même ses fontaines.

Plus nombreux, les puits publics et surtout privés complétaient l'alimentation en eau des maisons et aussi de groupes d'habitations. Creusés le plus souvent dans un angle de la cour intérieure (hôtels de Lacoste, de Nizas, logis du Bât d'Argent...), ils étaient parfois aussi dissimulés dans la cave (hôtel de Landes...). La nature du sol explique que la plupart de ces puits se trouvent dans le « nouvel enclos ». Le compoix de 1688 en mentionne, pour l'ensemble de la ville, une trentaine.

Dans ce site, dont nous venons d'essayer d'exposer les grandes lignes de la formation et du contenu, s'intégrait une architecture que nous allons maintenant tenter de définir.

Si aucun vestige important ne subsiste de l'agglomération médiévale, le vieux quartier dit du château et surtout la très ancienne rue de la Foire portent encore témoignage d'une vague de construction qui, à l'aube du XVI^e siècle imposa au paysage urbain une nouvelle physionomie. Cette poussée correspond par ailleurs à la formation achevée des faubourgs, à l'établissement du compoix de 1509, à la fondation de l'Hôpital (1516) et à l'agrandissement de l'église paroissiale (1519), sans revenir sur l'annexion au domaine communal de la promenade du Pré-Saint-Jean (1538), le transfert hors les murs du marché par la fondation de la « place couverte » (1552), opérations plus tardives mais qui apparaissent bien comme son prolongement incontestable.

Les analogies frappantes existant entre plusieurs édifices civils, auxquels on peut assigner la même date car ils présentent tous les mêmes caractères, trahissent la rapidité de ce mouvement de construction qui se présente comme si l'on avait eu hâte de bâtir à neuf en une sorte de fièvre. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les hôtels de Lacoste, de Nizas, de Wicque, de Graves, les représentations de l'hôtel de Carlenas (disparu), la maison n° 2, rue des Chevaliers de Saint-Jean et un grand nombre d'immeubles des rues de la Foire et du Château.

Il peut y avoir à cela une double cause. Tout d'abord ce « grand bourgeoisement humain du XVI^e siècle », dont témoigne pour Pézenas le compoix de 1509, tait démographique auquel viendra s'ajouter le fait politique : fréquence des sessions dans notre ville des États-Généraux de la Province et nomination en 1526 d'Anne de MONTMORENCY au titre de Gouverneur du Languedoc.

Cette pulsion constructive apaisée, il faudra attendre la première moitié du XVII^e siècle pour voir se dessiner à nouveau un tel mouvement dont nous avons vu dans la construction du « Quay » le point de départ.

XVI^e et XVII^e siècles ont donc modelé successivement le visage actuel de la ville, ce visage que le XVIII^e siècle, époque où les grands travaux d'édilité l'emporteront sur la construction civile, saura comprendre et respecter tant est grande la force de la tradition.

Les maisons excèdent rarement deux étages ; les murs, lisses et droits, sont rythmés à la verticale par les ouvertures, à l'horizontale par les bandeaux sans décoration qui soulignent les étages. Le toit lui-même est presque invisible tant sa pente est faible parfois même il disparaît complètement dissimulé par un attique. A ce caractère méridional que revêt au dehors la demeure piscenoise répond à l'intérieur la volonté d'apprivoiser air et lumière. Le thème de la cour intérieure se retrouve à Pézenas. Cependant, il ne faut pas y voir un « patio », un lieu de fraîcheur. Ici la cour, à la fois passage et puits de lumière, n'est jamais un endroit de repos. Sur elle donnent les puits, les communs et surtout l'escalier.

A cela s'ajoute au XVII^e siècle la permanence des formes et des techniques, héritées du XVI^e, qui se traduit dans le maintien du plan : couloir voûté - cour intérieure - escalier adossé à l'un des côtés. La voûte d'arêtes l'emporte à peine sur la croisée d'ogives et la fenêtre à croisée persiste jusqu'à la fin du siècle, parallèlement à la fenêtre « à l'italienne ». Le crénelage ornemental de certaines demeures subsiste de même que le prolongement en tourelle, de plan carré au lieu d'être de section polygonale, de l'escalier en vis flanqué d'une échaugette.

Mais le trait principal du XVII^e siècle à Pézenas, siècle d'or de l'Architecture de cette ville, reste la diffusion de la galerie ouverte sur cour ou jardin (hôtel d'Alfonse, hôtellerie du Griffon d'Or...) et de l'escalier ouvert, né de la fusion de la cage proprement dite avec la galerie qui, à l'extrême début du XVI^e siècle, la prolongeait latéralement, comme au n° 2 de la rue des Chevaliers de Saint-Jean (30). L'escalier du n° 11, rue Triperie-Vieille en constitue un type intermédiaire très avancé préfigurant la forme achevée de l'escalier ouvert de l'hôtel de Landes, tandis que l'hôtel de Grasset combine superbement galerie latérale et escalier ouvert.

Tout cela, traité avec une grande simplicité, un mépris réel de l'ostentation et un attrait particulièrement évident pour la « bonne architecture », celle qui répond à une nécessité, non au désir de paraître, se trouve savoureusement exalté par les maîtres d'œuvre. Cette architecture est surtout affaire d'artisans, habiles mais non savants, et dressée en accord complet entre le constructeur et le praticien local. Les textes notariaux, très abondants pour cette époque, nous précisent certains traits directeurs de la construction. Il s'agissait de bâtir avec économie et qualité, en un curieux mélange de modernisme et de conservatisme, appuyé d'un sens exigeant de la technique et du matériau.

Tel était le cadre devenu familier à MOLIÈRE et ses compagnons au cours des années 1650, 1653, 1655. Les lieux auxquels son souvenir reste attaché demeurent presque tous : la boutique du barbier GÉLY, face à la Maison Consulaire, l'hôtel de Conti, l'hôtel d'Alfonse, où la tradition place la création du Médecin Volant, le 9 Novembre 1655, le logis du Bât d'Argent, l'une des nombreuses hôtelleries de la ville à cette époque, encore intact et tel que le vit Charles COYPEAU d'ASSOUCY, l'ami et l'hôte de MOLIÈRE... Il faudrait pouvoir y ajouter le Jeu de Paume, maintenant disparu, mais dont l'emplacement nous est bien connu, et la première église collégiale Saint-Jean où furent inhumés à deux ans d'intervalle un ami et un compagnon de MOLIÈRE, le poète Jean-François SARRASIN en 1654, le comédien Pierre REVEILLON de CHASTEAUNEUF membre de la troupe depuis 1647, mort dans notre ville en 1656.

Mais nous quittons là notre propos qui était de brosser le plus fidèlement possible un portrait de cette ville au temps de MOLIERE. La parole est maintenant aux moliéristes...

Jean NOUGARET
Conservateur du Musée
de Vulliod-Saint-Germain

NOTES

- 1 - MERIAN (Mathieu, dit le Jeune), 1621-1687, *Topographiae Galliae*, Francfort, 1657.
- 2 - Archives Communales de Pézenas, compoix de 1509, la Ville f° 141 v°.
- 3 - ALLIES (Albert-Paul), *Une Ville d'États. Pézenas aux XVI^e et XVII^e siècles*. 2^e édition, Montpellier, Éditions des Arceaux, 1951, p. 48.
- 4 - PONCET (Chevalier Pierre), *Histoire manuscrite de la ville de Pézenas*, 1733, Bibliothèque Municipale de Montpellier, ms 241, f° 60.
- 5 - Celle-ci, commencée en 1597 fut achevée vers 1611. La gravure de MERIAN établit par ailleurs une nette différence entre l'enceinte médiévale (figurée à droite du ravelin protégeant au centre la porte de la Grave et détruit lui-même en 1693), percée de baies et couverte de constructions anarchiques, et la nouvelle fortification bastionnée, aux ouvertures régulièrement espacées.
- 6 - Les plans et *profilz* de toutes les principales villes et lieux considérables de France... par TASSIN, Géographe Ordinaire de Sa Majesté, 1634.
- 7 - Archives Communales de Pézenas, non coté. Trois dessins à la plume sur papier. XVII^{ème} siècle.
- 8 - *Ibidem*, non coté.
- 9 - *Ibidem*. N° 969 de l'inventaire de François RESSEGUIER.
- 10 - Archives Départementales de l'Hérault, C 4285 ; Archives Communales de Pézenas, compoix de 1720, Barry ; *Ibidem*, plan cadastral de la seconde moitié du XVIII^e siècle, non coté ; Photographie ancienne conservée au Musée de Vulliod-Saint-Germain... La « place couverte » fut supprimée en 1884, remplacée par des halles à la Baltard elles-mêmes détruites.
- 11 - Archives Communales de Pézenas, n° 821 de l'inventaire de François RESSEGUIER.
- 12 - Photographie ancienne conservée au Musée de Vulliod-Saint-Germain, avec trois des masques de fontaines.
- 13 - MAURIN (Abbé C.-A.), *Notre-Dame du Grau d'Agde*, esquisse d'histoire, Montpellier, Imprimerie de la Charité, 1928, p. 28.
- 14 - On appelle « calqueiro » en langue d'oc, la fosse remplie de chaux, destinée à la préparation du cuir.
- 15 - MONGREDIEN (Georges), *La vie quotidienne sous Louis XIV*, Paris, Hachette, 1948, p. 43.
- 16 - Archives Communales de Pézenas, n^{os} 140 et 143 de l'inventaire de François RESSEGUIER.
- 17 - Les minutiers renferment de très nombreux contrats de vente de mulets et mules (de poil « chastain », « noir », « estourneau », « de rat », « fauveau », « rouge », « bey », « gris »...) à toutes les classes de la société piscénoise.

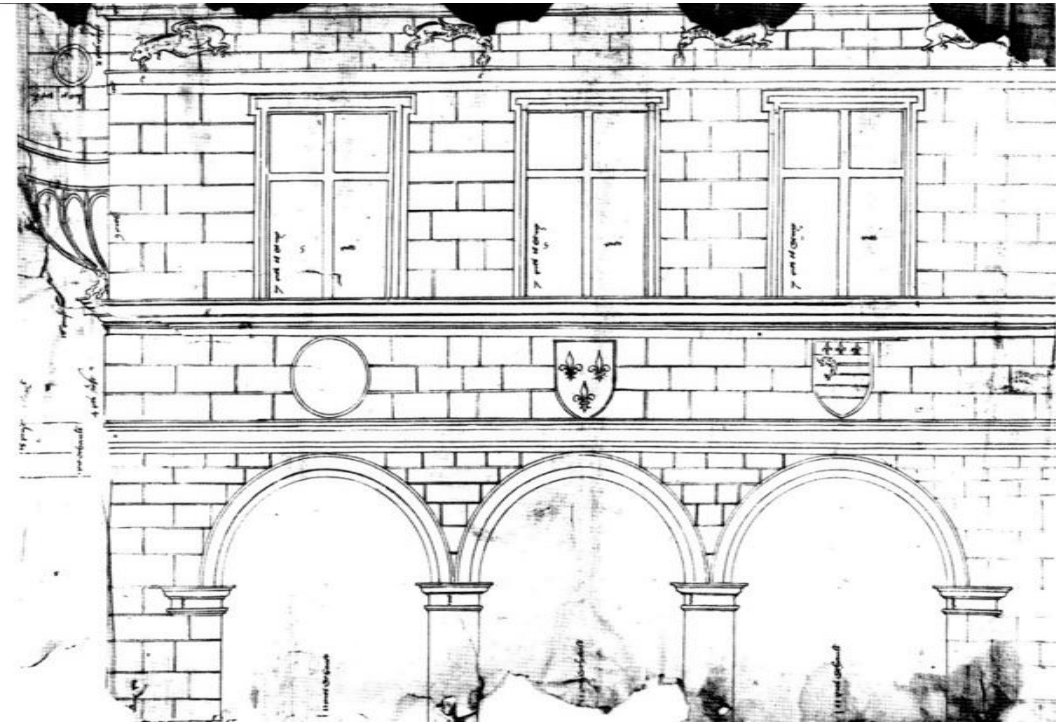
- 18 - La circulation était déjà règlementée depuis le Moyen-Âge. Archives Communales de Pézenas, n° 140 et 143 de l'Inventaire RESSEGUIER.
- 19 - L'Archevêque de Narbonne, Président-né des États de Languedoc, possédait à Pézenas, rue des Capucins, une « remise de carrosse », qu'il vendit aux religieuses de Sainte-Ursule en 1661. Cf. Archives Départementales de l'Hérault, II E 68/56 f° 442.
- 20 - La rue de Castelnau est appelée de Conti pour la première fois dans le compoix de 1688 (Archives Communales de Pézenas).
- 21 - Selon PONCET (*op. cit.* f° 82), Pézenas comptait au début du XVIII^e siècle neuf places et planols, ce dernier terme pouvant désigner une petite place publique, pas nécessairement formée par la rencontre de plusieurs rues, mais pouvant résulter d'un simple élargissement de la voie, pour des causes diverses.
- 22 - Le mot « patu » désignait tout emplacement laissé libre entre les maisons (CAYLA (Paul)), Dictionnaire des Institutions, des Coutumes et de la langue en usage dans quelques pays de Languedoc... Montpellier, Déhan, 1964.). Les « patus » étaient souvent accompagnés d'une étable ou écurie, parfois même plantés d'arbres, ou, au contraire « couverts » et « »parti-couverts ».
- 23 - Archives Départementales de l'Hérault, II E 68/55 f° 262 v°.
- 24 - Une opération de rénovation, conduite par le Service des Monuments Historiques, dans le cadre du Secteur Sauvegardé, rendra à ce jardin son emplacement primitif à défaut de sa composition d'origine, dégageant ainsi l'admirable perspective sur la galerie de l'hôtel d'Alfonse.
- 25 - PONCET. f° 67 v°.
- 26 - Archives Nationales, N III 5 et 5 6791.
- 27 - Archives Communales de Pézenas, n° 690 de l'inventaire de François RESSEGUIER.
- 28 - Archives Départementales de l'Hérault, II E 69.10 f° 207.
- 29 - *Ibidem*, II E 69/37 f° 4.
- 30 - EWERT (Christian), *Offene Treppenhäuser in den südfrenzösischen Städten Lyon, Montpellier, Pézenas, Beaucaire und Nîmes*, Thèse multigraphiée, Berlin, 1964.

~



~





La halle couverte.
1552, détruite en 1884. ▼

▲ Façade de la Maison Consulaire, XVII^{ème} siècle, détruite en 1773.
(Archives Communales de Pézenas).





▲ Le « quay » promenade surélevée, 1627, détruite en 1884

▼ Maison, rue A, P Allès, XVII^{ème} siècle.



Hôtel d'Astanères, rue Alfred Sabatier, XVII^{ème} siècle.
Au premier plan, niche de 1511. ▼



▲ Rue de la Foire.

Année de parution : 1973

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1973 n° 4



Jean NOUGARET,

[Pézenas vers 1650 : le cadre urbain et architectural ;](#)

J.-P. LABATUT,

[Les ducs et pairs de France en Languedoc et en Provence aux XVI^e et XVII^e siècles ;](#)

M. PERONNET,

[Le monde du travail à Pézenas sous l'ancien régime ;](#)

J. MAHOUDEAU,

[Décembre 1654. Mars 1655 : l'intermède montpelliérain ;](#)

A.-M. LE BOURG-OULE,

[Molière et Holberg : de l'utilisation du déguisement ;](#)

P. DIENER,

[Molière et la formation de l'esthétique du théâtre réaliste russe ;](#)

D. GONZALEZ,

[Le « Misanthrope travesti » par le citoyen Daubian ;](#)

S. GRANIER,

[Molière en Occitanie : réflexions sur la situation socioculturelle de Molière.](#)

<https://www.etudesheraultaises.fr/>

tudes
héraultaises

